

Réponse à la demande de compléments

I) Évaluation environnementale

Projet de centrale photovoltaïque au sol — Commune de Campagnan (Hérault), parcelle AD 149

Maître d'ouvrage	JLC Environnement
Objet	Éléments de réponse relatifs à l'évaluation sommaire des enjeux naturalistes, en complément du dossier d'examen au cas par cas
Périmètre concerné	Parcelle AD 149 — commune de Campagnan (34)

1. Préambule et méthodologie

La présente note constitue une évaluation sommaire des enjeux naturalistes du site d'implantation envisagé. Il s'agit d'une analyse préliminaire de bureau, fondée sur le zonage réglementaire existant et la bibliographie disponible, incluant les inventaires et études déjà réalisés sur des projets voisins situés dans le même contexte écologique.

2. Contexte réglementaire

Le site se situe à proximité de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac ». La commune de Campagnan ne fait pas partie du périmètre officiel de cette ZPS, qui regroupe les communes de Loupian, Montagnac, Saint-Pargoire, Saint-Pons-de-Mauchiens et Villeveyrac ; la parcelle AD 149 se trouve néanmoins à sa proximité immédiate.

Trois espèces à enjeu, couvertes par des Plans Nationaux d'Actions (PNA), ont été identifiées comme particulièrement sensibles au regard du contexte local :

Espèce / PNA	Période	Enjeu local
Faucon crécerellette (PNA 2021-2030)	2021-2030	Zone d'action prioritaire — l'Hérault héberge la plus importante population française de l'espèce
Chiroptères (PNA 2016-2025, 3 ^e plan)	2016-2025	Zone de sensibilité générique garrigue / mosaïque agricole méditerranéenne
Lézard ocellé (PNA 2020-2029)	2020-2029	Zone de présence potentielle — habitats de garrigue et milieux ouverts ensoleillés typiques de l'espèce

3. Évaluation par groupe taxonomique

3.1 Avifaune — Faucon crécerellette

Biologie et sensibilité

Rapace migrateur présent en France de mars à début octobre, nicheur en colonies et hivernant en Afrique subsaharienne. L'espèce est classée « vulnérable » sur la liste rouge nationale UICN. Elle niche principalement dans des cavités de bâti ancien (toitures, murs) ou, plus rarement, en falaise — non directement dans les milieux ouverts de type parcelle agricole — mais ces derniers constituent ses terrains de chasse privilégiés (orthoptères, micromammifères).

Impact potentiel du projet

- Perte de zone de chasse si la parcelle constitue un territoire d'alimentation actif pour une colonie proche
- Absence d'impact de mortalité directe attendu, contrairement à l'éolien — principale menace identifiée pour l'espèce

Niveau d'enjeu pressenti : faible sur la surface d'emprise foncière du projet.

3.2 Chiroptères

Sensibilité générique des centrales photovoltaïques au sol

Les études récentes (programme PV-Chiros, LPO AuRA / CNR / OFB / MNHN) montrent que la présence de panneaux modifie le comportement de vol de plusieurs espèces — augmentation de la vitesse de vol, évitement de la zone — avec un effet significatif documenté notamment sur la Pipistrelle de Kuhl.

Impact potentiel du projet

- Perte fonctionnelle de terrain de chasse en milieu ouvert
- Effet barrière ou d'évitement selon la disposition des rangées de panneaux
- Risque de dérangement de gîtes en cas de présence de bâti, d'arbres à cavités ou de murets de pierres sèches sur la parcelle ou en bordure

Niveau d'enjeu pressenti : faible sur la surface foncière du projet.

3.3 Reptiles — Lézard ocellé (Timon lepidus)

Biologie et sensibilité

Plus grand lézard d'Europe, inféodé aux milieux ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses sèches, murets de pierres sèches, pierriers. L'espèce est fortement menacée par la destruction et la fragmentation de son habitat. Cette espèce est présente essentiellement dans les garrigues, les murets et les zones rocailleuses.

Impact potentiel du projet

- Destruction directe d'habitat en cas de présence de garrigue, murets ou zones rocailleuses sur l'emprise
- Risque de destruction d'individus lors du décapage ou du terrassement

Niveau d'enjeu pressenti : Modéré si présence de zones rocailleuses ou garrigues. Le site ne présente pas de zones rocailleuses ou calcaireuses.

4. Synthèse des enjeux

Groupe	Enjeu pressenti	Sensibilité phase travaux	Sensibilité exploitation	phase

Faucon crécerellette	Faible	Faible (hors période de nidification)	Modéré (perte de zone de chasse)
Chiroptères	Faible	Faible	Modéré (perte fonctionnelle, effet barrière)
Lézard ocellé	Modéré	Fort (destruction directe)	Faible (fragmentation d'habitat)

5. Conclusion

Pour conclure on peut voir qu'il existe à proximité trois espèces protégées. En faisant le rapprochement avec les études réalisées sur la zone et le site, nous pouvons voir que les impacts sont limités tant par la taille d'emprise du projet que par la composition du sol. Des mesures sont prises en compte, par défaut, dans nos projets pour éviter de nuire au développement de ce type d'espèces telles que le maintien de distances d'inter-rangées suffisantes et une hauteur de panneaux adaptée, des clôtures permettant le passage de la petite faune, limiter l'éclairage durant la phase de travaux ainsi que de planifier la phase chantier en dehors des périodes de reproduction.

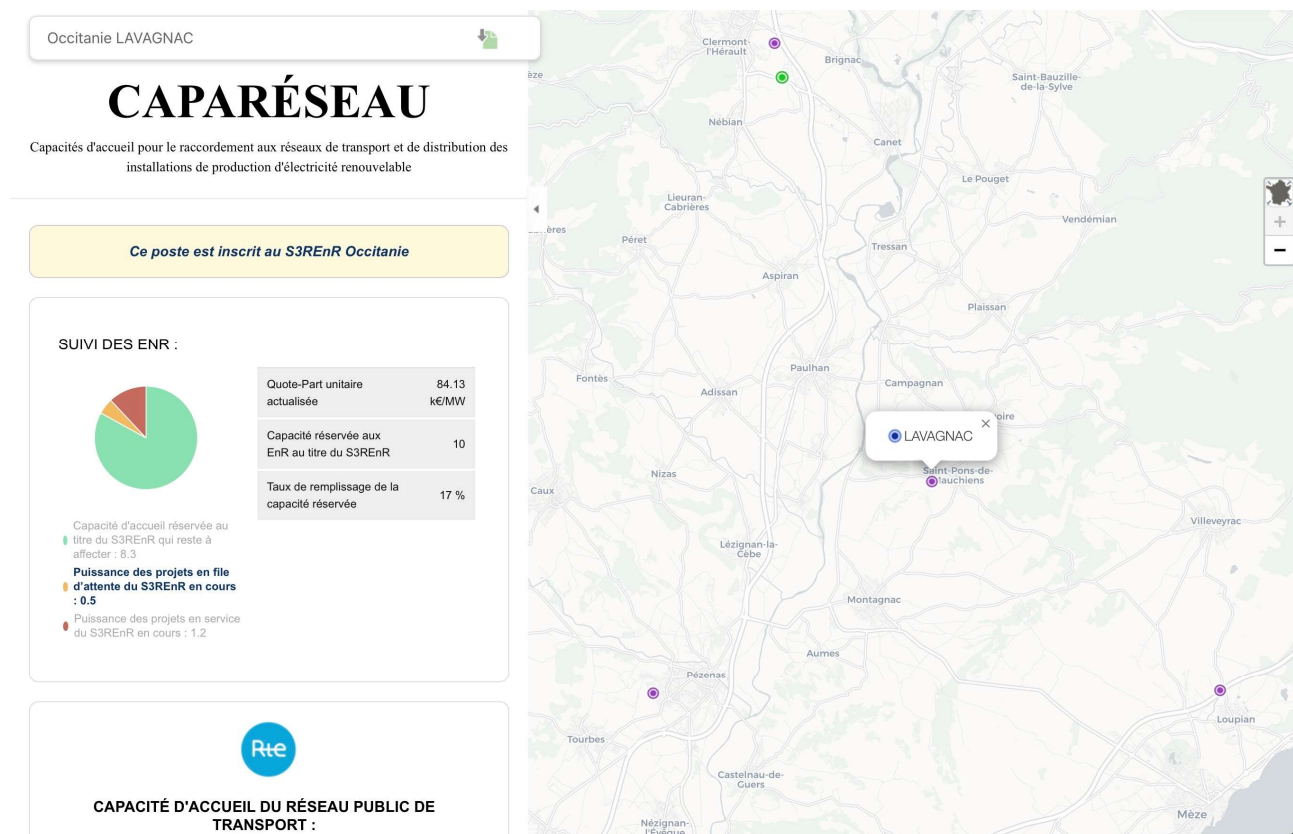
II) Travaux nécessaires au raccordement du projet photovoltaïque.

Pour ce projet de centrale solaire de Campagnan, projet qui envisage de développer une centrale d'une puissance installée de 999kWc, la longueur du tracé du raccordement prévu jusqu'au poste HTA le plus proche est d'environ 150 mètres. Vous trouverez le tracé cartographié sur le plan joint dans les annexes de la présente demande d'examen au cas par cas.

Concernant les travaux, nous construisons directement sur site un poste de livraison qui sera le point de départ du tracé du raccordement au réseau public, qui comprend aussi un transformateur, le tout posé sur une dalle en béton. Les câbles reliant les strings au poste de livraison sont installés en souterrain, via des tranchées.

Ensuite, pour raccorder notre projet au réseau public, nous faisons également des tranchées le long des voies publiques, jusqu'au poste HTA le plus proche (ici 150m). Le tracé est proposé et sera confirmé ou non par le gestionnaire du réseau, qui ici est la Coopérative d'électricité de Saint-Martin-de-Londres.

Concernant les capacités d'accueil, le poste source le plus proche est celui de Lavagnac. Vous trouverez ci-dessous les capacités d'accueil de ce poste :



En revanche, après m'être rapproché de la coopérative d'électricité gérant le réseau sur la commune, les capacités d'accueil des lignes ne sont pas disponibles publiquement au stade d'avancé du projet.

III) Type de clôtures envisagées

Sur le sujet des types de clôtures envisagées, nous faisons en sorte dans nos projets d'intégrer des clôtures à la fois sécuritaires et adaptées à la petite faune. Ce sont des clôtures qui grâce à un léger espace entre le sol et le début de la clôture (environ 15 cm), peuvent laisser pénétrer des espèces de petites faunes en ne laissant pas assez de plus gros animaux.